



IMB/95252/S/00C8

**4 Avenue Des Marais
95130 Franconville**

Proposition de câblage en fibre optique par France Telecom



Nous acceptons le projet de câblage en fibre optique de la résidence citée ci-dessus, réalisé par France Télécom - Orange et détaillé dans ce dossier technique.

Raison sociale :

Nom du gestionnaire :

Signature :



Orange France
UPR xxx

Adresse
Code Postal Ville

0 800 38 38 84
upridf.hotlinefth@orange.com

AUTORISATION DE TRAVAUX
Pour la pose d'un câble Fibres Optiques

Je soussigné Cabinet _____ représenté par _____
_____ au _____ donne l'autorisation à France Télécom, pour effectuer
un percement nécessaire à la pose des câbles Fibres Optiques dans la résidence située au _____
_____.

Cette autorisation est donnée à titre personnel et à durée précaire et révoicable.

Ale

Cachet

Signature

Le FTTH (pour Fiber to the Home) correspond au déploiement de la fibre optique jusque dans les logements des utilisateurs. Le FTTH permet donc de bénéficier de tous les avantages techniques de la fibre sur l'intégralité du réseau jusqu'au Client.

Avoir la Fibre dès aujourd'hui, c'est prendre une longueur d'avance.

Face au déploiement des technologies de l'internet et à l'évolution des services télévisuels vers la Haute Définition, la technologie "ADSL" a atteint ses limites. C'est pourquoi France Télécom, propose aujourd'hui la technologie Fibre Optique.

Une installation Fibre Optique représente un moyen sûr de valoriser votre patrimoine immobilier. Les travaux d'installation de la Fibre Optique à l'intérieur de l'immeuble (en rouge sur le schéma) sont offerts par France Telecom.

Cette technologie nécessite la construction d'un nouveau réseau de télécommunication qu'il faut réaliser jusqu'à l'intérieur des logements des clients.

Les interventions dans l'immeuble se feront en deux temps :

- 1) le câblage de l'immeuble sera réalisé en une seule fois (répondant à une charte Qualité).
- 2) le câblage de chaque logement, des clients ayant souscrit un abonnement, sera réalisé au fil des demandes.

Mutualisation et neutralité technologique :

Afin que tous les opérateurs puissent proposer leurs services aux habitants, Orange permet aux autres opérateurs de se raccorder au réseau de l'immeuble via le Point de Mutualisation se trouvant à l'extérieur de l'immeuble sans discrimination.

Dans votre immeuble, un seul réseau FTTH en fibre optique est déployé, ce qui réduit les travaux à effectuer. Ce réseau est constitué d'un ou plusieurs points de branchements optiques (PBO) et d'un ou plusieurs câble(s) à fibres optiques (cf. schéma ci-dessous).

La prise installée lors du câblage des logements aura un connecteur permettant d'accéder à l'opérateur choisi par le Client.

Le câblage de votre immeuble assure une liaison entre :

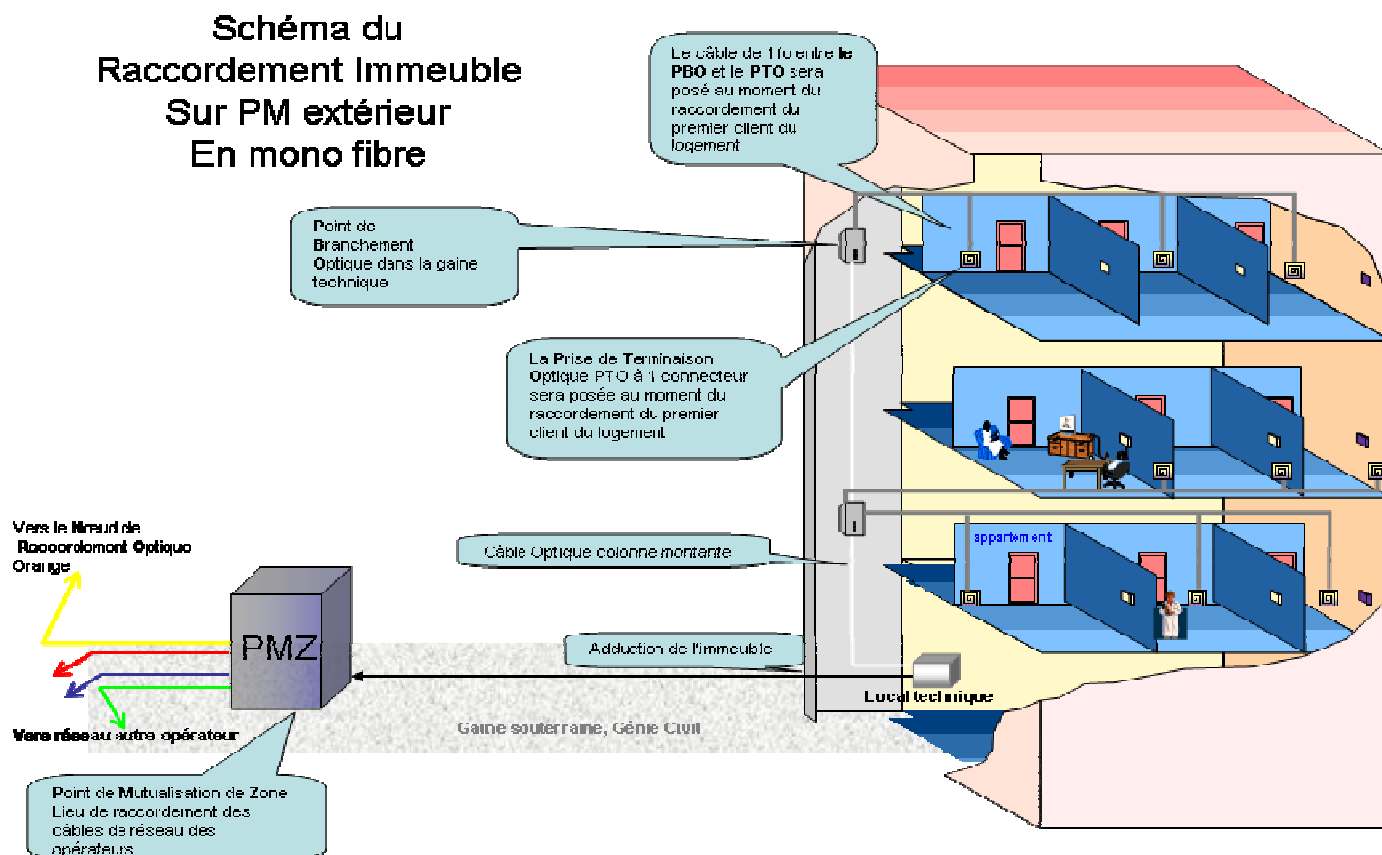
- le Point de Mutualisation (PM), situé hors de l'immeuble, permettant le raccordement d'un ou plusieurs réseaux d'opérateur FTTH.
- et les Points de Branchements Optiques (PBO) dans l'immeuble

Le câblage des logements assure une liaison entre :

- les Points de Branchements Optiques (PBO) .
- et la prise

Ce câblage est unique et mutualisable pour tous les opérateurs (qui n'auront donc pas besoin de venir en poser un autre).

Pour des informations commerciales consultez le portail www.avoirlafibre.com ou appelez la hot line 0800 10 75 75



10-sept-12
V 1.3**Proposition de câblage en fibre optique par France Telecom**

Adresses :

4 Avenue Des Marais
95130 Franconville

UPR xxx

Adresse

Code Postal

Ville

0 800 38 38 84

upridf.hotline@orange.com

code IMB

IMB/95252/S/00C8

commune

FRANCONVILLE

secteur

PLB

Le site est il raccordable ? Si réserves, préciser :	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Sous réserve	Nbre lgts résidentiels	29
		Nbre locaux professionnels	0
		Nbre total d'équivalent logements	29
Syndic/Bailleur Raison sociale : Standard tel : Nom du Gestionnaire : Tel du gestionnaire : Fax gestionnaire : Email gestionnaire :		Conseil Syndical Nom du président : Tel du président : Autres membres (préciser tel mobile, sinon fixe) :	
		Alain Abusbul	

Contact immeuble	
Code accès immeuble	Interphone

Résumé des solutions techniques proposées OUI NON

Des percements seront à réaliser Si oui, voir détails ci-dessous

Le câble devra passer dans une partie privative OUI NON Si oui, voir détail dans la partie adduction-PMI-colonne montante

Acheminement du câble entre les étages (câblage vertical)
Pose d'une goulotte nécessaire ? OUI NON
Ouverture d'un coffrage nécessaire ? OUI NON

Le câble empruntera la gaine technique à tous les étages

Acheminement du câble en desserte des appartements (câblage horizontal)

Un fourreau est déjà utilisable pour desservir un appartement, le câble passera par ce fourreau; si aucune de ces solutions n'est utilisable pour desservir un appartement :
- Une goulotte standardisée de couleur blanche de largeur 4 cm et profondeur 2 cm sera posée entre la gaine technique et l'extrémité du pan du mur de l'appartement du client concerné.

Autorisation de passage dans un immeuble voisin nécessaire? OUI NON
Si oui, préciser l'adresse :

Autres demandes d'autorisations OUI NON

Dossier Technique Amiante fourni OUI NON

Date du permis de construire

Immeuble dont le permis de construire a été délivré après 1er juillet 1997 OUI NON A définir

Consignes particulières pour la réalisation des travaux

**Prévenir le conseil syndical avant intervention.
Etude réalisée sans la présence du Syndic.**

Interlocuteur France Telecom :

Fiche Établie par : INEO/APIS A-D-G Date : 03/08/2013

description des adresses desservies

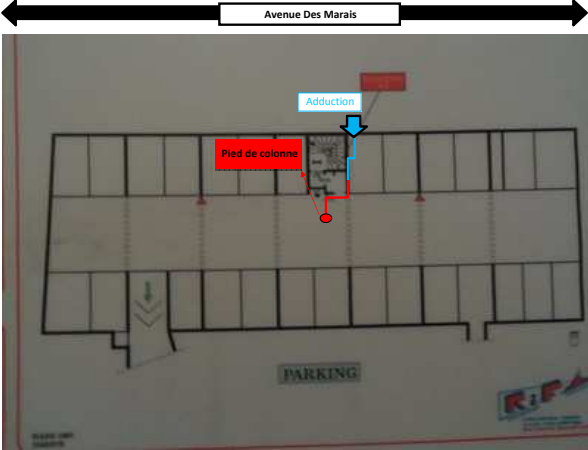
PM		code IMB	adresse	nombre d'équivalents logements
ref PM 1 (= n°de PT IPON)	Immeuble père (immeuble hébergeant le PM 1)	IMB/95252/S/00C8	4 Avenue Des Marais 95130 Franconville	29

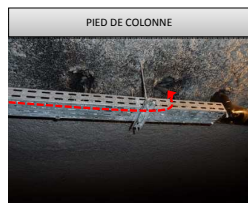
Parcours de l'adduction vers la colonne montante

Type de boîtier de transition	Boîtier 3M (36 soudures)
nombre de colonnes montantes	1

Avec boîte de transition

Longueur de câble entre adduction et boîte de transition 1(m)	
Longueur de câble entre la boîte de transition et pied de la colonne montante (m)	
Longueur de câble entre l'adduction et le pied de la colonne montante A (m)	30
Longueur de câble entre l'adduction et le pied de la colonne montante B (m)	



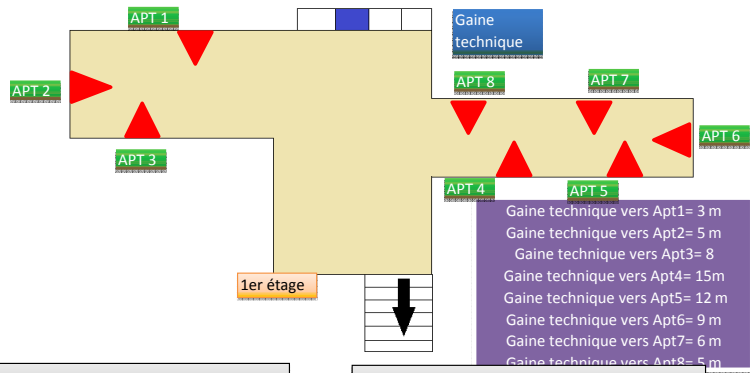


Position des boitiers dans les étages

Adresse du Bâtiment				4 Avenue Des Marais 95130 Franconville				
Etage ou niveau	Reglette FT/Video	Hauteur entre étages	Hauteur du PB PH, MH ou GH <small>(PH<2.5m, 2.5<MH<4.5m et GH>4.5m)</small>	emplacement des PBO (mettre un X par PB)	Nb d'équivalents logements	n° des logements (répérage ou logo)	Description des zones d'influence des PB si plusieurs PB par étage	Observations
Bâtiment				Multi				
3					7			Alimentation depuis la gaine technique du 2ème étage
2	FT	3	PH	YY	7			
1	FT	3	PH		8			
RDC	FT	3	PH	Y	7			
-1		3	PH		0			
				Total	29			

- X** implantation des points de branchements optiques à 6EL (PBO)
Y implantation des points de branchements optiques à 12EL (PBO)

4 Avenue Des Marais 95130 Franconville



SORTIE DE PIED DE COLONNE



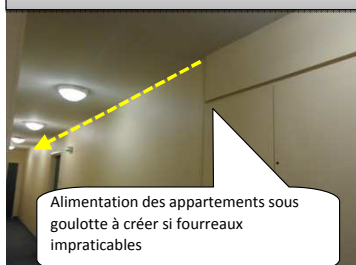
Passage du câble vers les etages superieure via la gaine technique existante

ALIMENTATION CLIENT



Alimentation des appartements sous fourreaux

ALIMENTATION CLIENT



Alimentation des appartements sous goulotte à créer si fourreaux impraticables

GAINE TECHNIQUE DU REZ DE CHAUSSEE



GAINE TECHNIQUE DU 1ER ETAGE



GAINE TECHNIQUE DU 2EME ETAGE



Matériels utilisés dans votre immeuble pour réaliser le câblage en fibres optiques

Boîte d'épissurage

Matériel de marque 3M

hauteur 27 cm
largeur 24 cm
profondeur 8 cm



Points de branchements (étages)

Matériel de marque 3M

hauteur 21 cm
largeur 16 cm
profondeur 5 cm



Câbles

de 6 mm à 14mm de diamètre



Prise de Terminaison Optique

hauteur 10 cm
largeur 8 cm
profondeur 2,4 cm



Goulotte (colonne montante)

largeur 9 cm
profondeur 4 cm



Ces matériels sont présentés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés lors des travaux



Plan de situation de la plaque :

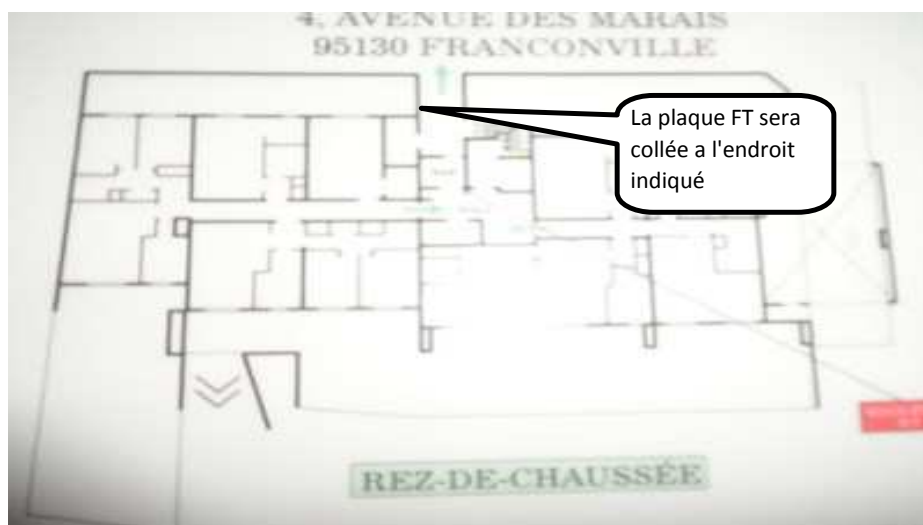


Photo de l'emplacement :

